

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 39 (2002)  
**Heft:** 1538

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

22 novembre 2002  
Domaine Public n° 1538  
Depuis trente-neuf ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Le feutre est élimé

**A**l'image du feutre (en allemand *Filz*), ce tissu constitué de fibres serrées, l'économie suisse a construit un réseau dense de relations personnelles. C'est ainsi que l'on retrouve les mêmes personnes dans les conseils d'administration des grandes entreprises, souvent hauts gradés dans l'armée et parfois en charge d'un mandat politique. Mais il faut parler au passé car la chute de Gerold Bührer, le président sortant du parti radical suisse, marque très probablement la fin d'une époque.

Ce réseau, ce *Filz* comme l'appellent nos compatriotes alémaniques, est dénoncé depuis des années par Christoph Blocher pour discréditer la classe politique et plus particulièrement les radicaux. Historiquement, il a permis de pallier l'étroitesse du recrutement des élites dans un petit pays. D'ailleurs la forte proximité entre la politique et l'économie n'est pas un phénomène récent. Aux premiers temps de la Suisse moderne, les chefs d'entreprise représentaient jusqu'à un quart du Conseil national. Et lorsque l'arrogance bourgeoise dépassait le tolérable, le peuple a su déboulonner les barons de l'économie et de la finance. Dans les années soixante du XIX<sup>e</sup> siècle, le tout puissant conseiller national Alfred Escher - banque, chemins de fer, industrie - en a fait la dure expérience; les citoyens zurichoises ont décidé d'élire eux-mêmes leurs magistrats et se sont dotés de droits populaires étendus.

Le réseau n'en a pas pour autant été démantelé. La chute de Swissair, les difficultés du Credit Suisse Group et de la Rentenanstalt ont mis en lumière son importance et ses faiblesses. Car si le *Filz* a certainement permis d'abaisser les coûts de transaction - entre connaissances on règle

plus rapidement les affaires et l'information circule mieux - il a aussi affaibli les contre-pouvoirs et les contrôles. Les agissements irresponsables et la mégalomanie de certains dirigeants économiques durant l'euphorie boursière des années nonante sont là pour en témoigner.

Aujourd'hui, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, ce réseau semble perdre d'importance. Les managers de haut vol se désintéressent de l'armée et de la politique, même s'ils ne dédaignent pas la présence de l'un ou l'autre élu dans leurs conseils d'administration. Mais parions que la demande ira en décroissant, à la mesure de la professionnalisation et de l'internationalisation des organes dirigeants des entreprises.

Reste que politique et économie sont indissociables. La seconde est tout aussi légitimée à défendre ses intérêts que n'importe quel groupe social, consommateurs, salariés, rentiers. La fonction du politique consiste précisément à harmoniser ces intérêts divergents, à trouver un équilibre optimal et non à relayer les seuls intérêts de l'économie. On peut imaginer toutes sortes de précautions juridiques pour canaliser et rendre plus transparente l'influence des acteurs économiques. Mais en démocratie, c'est d'abord aux citoyennes et aux citoyens, lors des élections et des votations, de faire preuve de vigilance et de clairvoyance.

JD

### Sommaire

**Analyse VOX:** Quand le corps électoral n'en fait qu'à sa tête (p. 2)

**Capitalisme:** La crise boursière met les actionnaires en fuite (p. 3)

**Nucléaire:** De l'espoir à la crainte (p. 4)

**Presse:** Une liberté bien fragile (p. 6)

**Science:** Fascinante nanotechnologie (p. 7)

**Les films de Noël:** Un monde amoral (p. 8)